

Rapport annuel 2019 de l'ASSS Suisse

Préambule

Le présent rapport couvre l'exercice 2019 de l'Association suisse des services des sports (ASSS). Il est établi à l'attention de l'Assemblée générale. Conformément aux statuts de l'ASSS, l'Assemblée générale se réunit chaque année. Elle a notamment pour compétence l'acceptation des rapports annuels.

Effectif des membres

Durant l'année 2019, l'ASSS a enregistré deux nouvelles demandes d'adhésion. Il s'agit de la commune de Glaris et de la commune de Marly. L'Assemblée générale souhaite une cordiale bienvenue à ces deux nouvelles communes ainsi qu'à leurs représentant-e-s.

Les démissions des communes d'Opfikon et de Chêne-Bourg ont été enregistrées en 2019.

Le nombre de membres de l'ASSS reste stable avec 128 membres enregistrés au 1^{er} janvier 2020.

Campagne nationale « Sport durable »

L'Assemblée générale de l'ASSS a accepté en 2018 de promouvoir le développement durable dans le sport. La campagne nationale pour un sport durable s'est prolongée tout au long de l'année 2019. L'ASSS a ainsi poursuivi sa collaboration avec la société Zukunftsatelier. Elle a travaillé à la création et à la publication sur le site Internet de contenus spécifiques ainsi qu'à l'organisation d'un prix ASSS *Sport durable*. Le concours récompensera un projet sportif répondant aux principes du développement durable.

Mise en réseau, échanges d'expériences

Trois événements ont rythmé l'année 2019.

Organisé par la section suisse alémanique, le congrès biennal s'est déroulé au Campus Sursee durant le printemps 2019. Lors de cet événement, près de 70 participant-e-s ont pu assister à des conférences et prendre part à des ateliers participatifs et à un *world café* sur le thème des espaces dédiés au mouvement et aux sports.

Au mois de juin 2019, dans le cadre de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Zoug, la Fédération suisse de Handball a fait une présentation de ses activités et des thèmes d'actualité en lien avec les infrastructures et le matériel sportif. L'occasion pour les membres d'aborder différentes questions et d'échanger sur des problématiques liées à la pratique du handball et à

la gestion des salles de sport notamment en lien avec l'utilisation de résine. Les membres ont ensuite été accueilli dans les loges de la Bossard Arena pour voir s'affronter, dans le cadre de la campagne de qualification à l'Euro, la Suisse et la Croatie lors du match de l'équipe nationale masculine.

Le voyage d'étude à Barcelone, organisé par la section Romandie-Tessin de l'ASSS à l'automne 2019, a permis aux participant-e-s de visiter des infrastructures sportives d'envergure et de susciter de riches échanges et débats. Le Comité de l'ASSS tient à remercier très chaleureusement le Service des sports de la Ville de Lausanne pour l'organisation de cette rencontre.

Communication

Un projet de remaniement de la communication a débuté dans le prolongement immédiat de l'Assemblée générale de 2019 et se concrétisera par le lancement d'un nouveau site Internet et d'un nouveau logo en 2020. Le nouveau site tel qu'il est conçu constituera une plateforme d'information et un outil de communication plus efficace pour le réseau.

Politique du sport et représentation

L'ASSS, en sa qualité d'interlocutrice auprès des offices fédéraux, a été active sur divers dossiers politiques visant à défendre les intérêts des services des sports et des propriétaires d'infrastructures sportives.

Pollution lumineuse et sport

L'ASSS a émis en 2018 des critiques sur le projet d'Aide à l'exécution sur les émissions lumineuses de l'OFEV. Son entrée en vigueur aurait engendré des risques de restrictions excessives pour l'exploitation des installations sportives. Suite à la prise de position de l'ASSS, les délais pour la publication de l'Aide à l'exécution avaient été repoussés. L'OFEV a travaillé en 2019 sur les points critiqués par notre association et le dossier reste ouvert.

Terrains synthétiques

Les projets de construction de terrains synthétiques ont fait, durant l'année 2019, l'objet de nombreuses oppositions politiques dans les communes. L'ASSS, par l'intermédiaire de la section alémanique et de ses membres, s'est mise en lien avec deux instituts de recherche, afin d'obtenir une analyse précise du cycle complet des différents types de gazon et de leurs impacts écologiques. L'objectif pour l'ASSS est de pouvoir guider les communes sur des solutions répondant, d'une part, aux principes du développement durable et, d'autre part, aux besoins des utilisateurs-trices.

Bruit et sport

La nouvelle Aide à l'exécution concernant le bruit lié à l'exploitation des installations sportives est entrée en vigueur en 2017. Ces dernières années, l'ASSS a été fortement engagée dans la phase de développement de ce document. Depuis 2018, l'ASSS suit attentivement son application, notamment grâce au précieux soutien de la Ville de Zurich que nous souhaitons vivement remercier pour son travail. Nous sommes heureux de pouvoir affirmer qu'en 2019 les conséquences provoquées par l'entrée en vigueur de la nouvelle Aide à l'exécution sont très positives pour le sport dans les communes et les villes suisses.

Révision partielle des ordonnances pour le sport

L'ASSS a analysé les conséquences de la révision partielle des quatre ordonnances pour le sport et a rédigé durant l'année 2019 une prise de position envoyée à l'OFSP. Elle y a rappelé certains principes de base comme l'importance de la formation des coordinateurs-trices de sport ainsi que l'accès pour les communes et les villes aux bases de données J+S.

Assujettissement à la TVA des clubs sportifs

L'ASSS, en collaboration avec Swiss Olympic, est restée active sur le dossier de l'assujettissement à la TVA des clubs sportifs durant l'exercice 2019. Les commissions de l'économie et des redevances du Conseil national et du Conseil des États ont décidé de donner suite à l'initiative parlementaire sur la libération de l'assujettissement à la TVA pour les clubs sportifs. Cette dernière vise à élever la limite du chiffre d'affaires à CHF 500'000.- imposables ce qui permettrait d'alléger les charges des clubs.

Soutien à la formation

Durant l'année, nous avons également continué de promouvoir la formation des coordinateur-trices de sport en allouant une partie du budget à la prise en charge des frais d'écolage pour les membres qui participent à ce cours. Ce soutien s'est également traduit par l'implication de certains membres et du secrétaire général dans la dispense de modules de formation et, enfin, par la mise à disposition de l'infrastructure nécessaire à la remise des diplômes.

Autres prestations

Parallèlement à ces prestations, l'ASSS complète son offre en mettant à disposition de ses membres un secrétariat atteignable toutes les semaines de l'année et offrant un appui dans le cadre de conseils ou de recherches spécifiques.

Remerciements

C'est un grand plaisir pour moi d'avoir pu prendre la relève de Madame Franziska Teuscher à la présidence de l'ASSS Suisse. Conformément aux statuts et sous réserve de confirmation de l'élection par l'Assemblée générale, je remettrai en mai 2020 mon mandat à Monsieur Markus Buschor, Municipal de la Ville de St-Gall.

Je profite de remercier tous les partenaires et toutes les personnes avec lesquelles j'ai eu le plaisir de collaborer durant ces deux ans passés à la présidence de l'ASSS Suisse. Je transmets également mes remerciements au Comité central, au Comité de l'ASSA-D, au Comité de l'ASSS-RT ainsi qu'au Secrétariat général pour leur engagement et la qualité de leur travail.

Je souhaite plein succès et beaucoup de plaisir à Monsieur Buschor dans l'accomplissement de son mandat et forme mes meilleurs vœux pour l'avenir de l'ASSS et du sport en Suisse.

Nyon, le 31 mars 2020



Stéphanie Schmutz

Conseillère municipale de la Ville de Nyon

Présidente de l'ASSS Suisse